

Les effectifs des inscriptions en section de technicien supérieur sous statut scolaire en 2023-2024

Les sections de technicien supérieur (STS) accueillent 219 400 étudiants sous statut scolaire à la rentrée 2023, un effectif en baisse de 3,7 % par rapport à la rentrée précédente. Cette baisse est plus prononcée dans le secteur privé que dans les établissements publics. En lien avec la progression de la formation en apprentissage, le nombre de nouveaux entrants sous statut scolaire dans ces formations diminue de 1,2 %. Près d'un tiers d'entre eux sont des néo-bacheliers professionnels, part en baisse de 0,7 point en un an.

Pour la troisième année consécutive, le nombre d'inscrits en STS sous statut scolaire diminue

À la rentrée 2023, les formations de STS et assimilés (i.e. DTS¹, DCESF², classe de mise à niveau, classe passerelle, DMA³ et DN MADE⁴) accueillent 219 400 étudiants sous statut scolaire. Cet effectif diminue de 3,7 % par rapport à la rentrée 2022 (-8 400 inscrits), en baisse pour la 3^{ème} année consécutive (-9,6 % en 2022 après -5,7 % en 2021). À l'inverse, les formations de STS en apprentissage progressent fortement depuis la crise sanitaire : +14 % en 2022 après des hausses de 43 % en 2021 et 38 % en 2020⁵.

Effectifs par année de formation en 2023-2024

	Femmes	Hommes	Ensemble	Evolution en %	Part des femmes
STS (y.c. DTS et DCESF, MANAA, DMA et DN MADE)					
1 ^{ère} année	55 867	64 766	120 633	-1,5	46,3
dont BTS en 1 an	224	276	500	-17,9	44,8
2 ^{ème} année	43 357	49 159	92 516	-6,5	46,9
dont					
redoublements	2 117	3 024	5 141	-4,3	41,2
3 ^{ème} année	3 633	907	4 540	-2,5	80,0
Ensemble	102 857	114 832	217 689	-3,7	47,2
Autres					
Classes de mise à niveau	689	563	1 252	4,9	55,0
Classes passerelles	239	224	463	-16,1	51,6
Ensemble	103 785	115 619	219 404	-3,7	47,3

Source : MESR-SIES, Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MENJ, système d'information de l'enseignement agricole du MASA

La baisse du nombre d'étudiants sous statut scolaire en STS et assimilés (217 700 inscrits hors classes de mise à niveau ou passerelles, soit -3,7 %) est particulièrement prononcée en 2^{ème} année (-6,5 % pour 92 500 inscrits), notamment pour les femmes inscrites dans ce niveau (-7,4 % pour 43 400 inscrites). Les personnes inscrites en 1^{ère} année sont également moins nombreuses : 120 600 étudiants, soit 1 800 inscriptions de moins (-1,5 %).

Comme à la rentrée précédente, le nombre d'inscrits en 3^{ème} année diminue (-2,5 %). La 3^{ème} année concerne

notamment les DN MADE, le DCESF et le DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique, pour un effectif total de 4 500 inscrits (2 % des inscrits en STS).

Si en 1^{ère} et 2^{ème} années, la parité femmes-hommes est quasiment atteinte (respectivement 46 % et 47 % de femmes), la part des étudiantes s'élève à 80 % en 3^{ème} année.

Les classes passerelles et de mise à niveau accueillent cette année 1 700 étudiants, soit un effectif similaire à celui de la rentrée précédente. Néanmoins, les classes passerelles voient leur effectif fortement diminuer (-16,1 %) tandis que celui des classes de mise à niveau augmente de 4,9 %.

Une baisse du nombre d'inscrits plus importante dans le secteur privé

Les établissements publics accueillent 159 100 étudiants à la rentrée 2023 et représentent 73 % de l'ensemble des effectifs des formations de STS et assimilés. Les établissements privés comptent 60 300 étudiants.

Évolution des effectifs selon le secteur de l'établissement aux rentrées 2022 et 2023

	2022-2023	2023-2024
Public	163 180	159 057
Évolution annuelle en %	-7,8	-2,5
% par rapport à l'effectif total	71,6	72,5
Privé	64 589	60 347
Évolution annuelle en %	-14,0	-6,6
% par rapport à l'effectif total	28,4	27,5
Ensemble	227 769	219 404
Évolution annuelle en %	-9,6	-3,7

Source : MESR-SIES, Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MENJ, système d'information de l'enseignement agricole du MASA

Si les effectifs sont en baisse dans les deux secteurs, celle-ci est plus prononcée dans le secteur privé, qui voit ses effectifs étudiants diminuer de 6,6 % (-4 200 étudiants) entre les rentrées 2022 et 2023. Les établissements publics forment 4 100 étudiants de moins (-2,5 %).

¹ Diplôme de Technicien supérieur

² Diplôme de Conseiller en Économie Sociale et Familiale

³ Diplôme des Métiers d'Art

⁴ Diplôme National des Métiers d'Art et du Design

⁵ Note d'information du SIES 2023.09 : L'apprentissage dans l'enseignement supérieur en 2022

Les établissements sous tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ) et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche (MESR) comptent 203 400 étudiants, soit la grande majorité (93 %) des étudiants sous statut scolaire en STS. La part des inscriptions dans un établissement du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) s'élève à 7 %, soit 15 000 étudiants.

Effectifs selon le ministère de tutelle en 2023-2024

	Ensemble	dont MENJS et MESR	dont MASA
Public	159 057	148 832	9 919
<i>dont femmes</i>	73 360	68 980	4 321
Privé	60 347	54 586	5 106
<i>dont femmes</i>	30 425	27 859	2 161
Ensemble	219 404	203 418	15 025
<i>dont femmes</i>	103 785	96 839	6 482
<i>dont femmes, en %</i>	47,3	47,6	43,1

Source : MESR-SIES, Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MENJ, système d'information de l'enseignement agricole du MASA.

Le nombre de nouveaux entrants connaît également une baisse à la rentrée 2023

À la rentrée 2023, 114 700 étudiants sous statut scolaire s'inscrivent pour la première fois dans une formation de STS ou assimilée. Cet effectif diminue de 1,2 % par rapport à la rentrée 2022 (-1 400 étudiants), alors que la baisse du nombre de bacheliers lors de la session de juin 2023 n'est que de 0,2 %. Cette baisse des nouveaux entrants est fortement liée à la hausse des inscriptions en apprentissage dans ces formations.

Plus des deux tiers des étudiants (68 %) de STS sont formés dans les domaines des services et 27 % dans ceux de la production, filière qui connaît une baisse d'effectifs plus forte : -4,8 % contre -3,5 % dans les services. Moins de 12 000 étudiants sont inscrits en Lettres et arts.

Les formations de la filière des services comptent 69 % des nouveaux entrants en STS (78 900 nouveaux étudiants) cette année – un effectif qui est en baisse de 1,8 % par rapport à la rentrée 2022 (- 1 400 étudiants).

Les formations de la filière de la production accueillent 31 700 nouveaux étudiants (soit 28 % des nouveaux entrants en STS), et connaissent une stabilité de leurs effectifs.

Les formations de la filière Lettres et arts représentent quant à elles moins de 4 % de l'ensemble des nouveaux entrants. Son effectif (4 100 étudiants) est en baisse de 2 %.

Parmi les nouveaux entrants en STS, 32 % des étudiants viennent d'obtenir leur baccalauréat professionnel, 31 % leur baccalauréat technologique et 18 % leur baccalauréat général. Ainsi quatre nouveaux entrants sur cinq (80,3 %) sont des bacheliers de l'année, part en augmentation de 0,7 point par rapport à la rentrée précédente.

La part des bacheliers professionnel diminue (-0,7 point), principalement dans la production (-0,9 point) où ils représentent 39 % de ses nouveaux entrants. Cette part diminue de 0,7 dans les catégories des services où 3 nouveaux inscrits sur 10 sont des bacheliers professionnels. La part des bacheliers généraux augmente dans les filières de la production et des services (respectivement +1,3 point et 0,8 point) et demeure relativement stable dans la filière Lettres et arts (-0,3 point) au sein de laquelle ils représentent 40 % des nouveaux entrants. Le poids des bacheliers technologiques est stable dans l'ensemble des filières.

Origine scolaire des nouveaux entrants en première année de STS et assimilés en 2023-2024, par filière

	Lettres et arts	Production	Services	Ensemble
Bacheliers généraux	39,9	12,6	19,0	18,0
Bacheliers technologiques	35,3	28,9	31,2	30,7
<i>STI2D / STD2A</i>	33,3	18,7	1,8	7,6
<i>STMG</i>	1,0	0,7	24,5	17,1
<i>Autres</i>	1,0	9,5	4,9	6,0
Bacheliers professionnels	8,9	39,4	29,6	31,6
Autres origines (1)	15,9	19,0	20,2	19,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectifs d'entrants 2023</i>	4 118	31 734	78 890	114 742
<i>Evolution annuelle en %</i>	0,1	0,0	-1,8	-1,2

(1) Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres

Source : MESR-SIES, Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MENJ, système d'information de l'enseignement agricole du MASA

Agnès LIEVRE
MESR-SIES

Champ : France, établissements publics et privés sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire

Source : MESR-SIES / Systèmes d'information Scolarité et Scolege du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, système d'information de l'enseignement agricole du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Nouvel entrant en STS ou assimilé

On appelle « nouvel entrant » en STS ou assimilé toute personne qui s'inscrit en première année de formation en STS ou assimilé (y compris classes passerelles et de mise à niveau) et qui ne suivait pas une formation en STS ou assimilé l'année précédente.

Les établissements du champ de l'étude

Les établissements, qu'ils soient publics ou privés (sous ou hors contrat), sont recensés par le système d'information du MENJ. Les établissements privés sous contrat y sont totalement couverts ; les établissements hors contrat ne le sont que partiellement.

MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

MENJ : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

MASA : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire